

In memoriam

Alphonse BONI (1909-1989)

Le Président Boni n'est plus. Membre du Conseil de Direction de la Société Internationale de Criminologie depuis de longues années, il fut le principal représentant et animateur de notre organisation en Afrique francophone. C'est sous sa direction que s'est déroulé en 1966 le XVI^e Cours International de Criminologie consacré à «La criminologie dans les pays francophones d'Afrique». Les travaux de ce Cours ont notamment permis d'identifier une criminalité typique, commune aux pays africains de la région, malgré les diversités nationales; elle se caractérise par la coexistence de deux formes de criminalité, l'une traditionnelle et l'autre liée au développement économique et à l'urbanisation.

Juriste de formation, totalement imprégné de culture française, Alphonse Boni a consacré sa vie et sa carrière à la justice. Après des études à la Faculté de droit de Toulouse et l'attribution du grade de Docteur en Droit, c'est vers la magistrature qu'il devait se diriger. Il a successivement occupé divers postes de responsabilité en Afrique, avant de devenir Président de la Cour Suprême de Côte d'Ivoire en 1959, poste qu'il devait occuper durant de longues années, investi de la confiance du Président Houphouët-Boigny.

Commandeur de l'Ordre National de Côte d'Ivoire, Commandeur de la Légion d'Honneur et Grand Officier de l'Ordre du Mérite en France, le Président Boni a été honoré en France et dans son pays. Des liens de famille et d'affection particulièrement étroits le liaient à la France. C'est malheureusement également en France qu'il devait décéder au retour du dernier Congrès de l'Association Internationale de Droit Pénal à Vienne (Autriche) où nous avons eu le plaisir de le revoir — hélas — pour la dernière fois. Ainsi le Président Boni — en dépit de son âge et de sa fatigue — a-t-il jusqu'au dernier moment de sa vie accompli ses devoirs et témoigné de son attachement à l'action de notre Société.

C'est un de ses plus fidèles compagnons de route que perd la Société Internationale de Criminologie avec la mort d'Alphonse Boni. Son souvenir se perpétuera dans nos réunions, et notre Organisation présente par la voix de son Président et de son Secrétaire général aux Hautes Autorités de la République de Côte d'Ivoire, à sa famille et à ses proches, ses condoléances attristées.

N.B. : Dans un prochain numéro des *Annales*, un hommage particulier sera rendu par le Président Jean Pinatel à notre Collègue regretté.